

## **DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ**

*Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente*

Je soussignée, Annie BROUSSE  
Présidente de l'association Vivre Comme Avant

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

### **1. Sur l'association**

Objet social : Accompagnement individuel des femmes soignées pour un cancer du sein

Membres du bureau (et leur situation sociale<sup>1</sup>) :

Annie BROUSSE – Présidente – Retraitée – anciennement responsable RH

Corinne PICHARD – Vice-Présidente – Sans activité

M.Christine DIARRA – Secrétaire Générale – Indépendant coach personnel

Nadine BAUMANN – Trésorière – Retraitée – anciennement conjoint collaborateur

---

<sup>1</sup> Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



## 2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2018..... : 205 791</b>			
<b>Ressources pour l'année 2018</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Membres de l'Association	1 660	0.83%
Subventions publiques	Mairies	3 775	1.9%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons de particuliers et manifestations Octobre Rose	63 889	28,4%
Financements privés	Entreprises , associations, clubs services	98 915	49,2%
Activités économiques de l'association	Non		
Autres sources de financements	Comités Régionaux	40 835	20.3%
	Ligue contre le cancer	862	
	Prestation de services Produits financiers	2 547	



**TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2019..... : 185 056**

<b>Ressources pour l'année 2019</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Membres de l'association	1 880	1%
Subventions publiques	Mairies	1 500	1%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons de particuliers et manifestations (dont Octobre Rose)	75 061	40,5%
Financements privés	Entreprises, associations, clubs services	65 698	35,5%
Activités économiques de l'association	Non		
Autres sources de financements	Comités Ligue Cancer	36 647	19,80%
	Autres	509	0,2%
	Prestations de services	134	0,04%
	Produits financiers	3 627	1,96%



<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2020 186 874 euros..... :</b>			
<b>Ressources pour l'année 2020</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Membres de l'association	1 900	1%
Subventions publiques	Mairies	2 725	1,50%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Dons de particuliers et manifestations Octobre Rose	43 157	23%
Financements privés	Entreprises, associations, clubs services	106 657	57%
Activités économiques de l'association	Non		
Autres sources de financements	Comités Régionaux	27 082	14,50
	Exercice Antérieur	33	
	Prestation de service	2 289	1%
	Revenus bancaires	3 031	2%



**PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**

**3. Sur les liens d'intérêts non-financiers**

**3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.**

<b>Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)</b>	<b>Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)</b>	<b>Période</b>
Non		




### **3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association**

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :



#### 4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

#### 5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : [deontologie@france-assos-sante.org](mailto:deontologie@france-assos-sante.org).*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait à Paris

Le 3 novembre 2021.

*Signature obligatoire*

(mention non rendue publique)